

**Ecole maternelle G.E Clancier d'Aixe-sur-Vienne**  
**Conseil d'école du 27 mai 2019**

Ouverture de séance : 18h00

Présents : Mme Barthe, Enseignante, Directrice de l'école maternelle et présidente du Conseil d'école / Mme Gaillard, Enseignante / Mme Cozma, Enseignante / Mr Doublet, Enseignant / Mme Bach, Enseignante / Mme Duplantier, Enseignante/ Mr Roux, DDEN/ Mme Viala, DDEN / Mr Arnaud, Maire d'Aixe Sur Vienne / Mme Claveau, Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires /  
Les représentants des parents d'élèves :  
M. Elbaze, Mme Boissou , M.Giard, Mme Depardieu, Mme Auvré, Mme Bonnaire.  
Mme Chateau, ATSEM/Mr Gudin, Coordinateur du temps périscolaire, Mme Guillotin, Présidente des bout en train, Aubin Jacquet et Victoire Broulou, Enseignants stagiaires.

Excusés : Mr Hugon, Inspecteur de l'Éducation Nationale Haute Vienne 1/ / Mme Desforges, Enseignante, Mme Hennion, Représentante parents d'élèves.

**Ordre du jour des enseignants :**

Le temps périscolaire :

Madame Barthe remercie Monsieur Gudin pour la collaboration efficace mise en place et la cohérence qui est faite entre ces deux temps dissociés en tant que responsabilités mais bien dans la continuité pour les repères des enfants.

Monsieur Gudin fait un bilan de l'année : bilan positif. M. le Maire souligne que c'est la première année qu'il y a un personnel chargé de la coordination. Sur le temps du deuxième service, des aménagements en vue de rendre autonome les enfants et de les préparer au self de l'élémentaire ont été pris : empiler la vaisselle,... Des jeux de transition avant le retour en classe ont été mis en place également.

Les parents d'élèves regrettent que le temps de vidéo soit trop important. Le coordonnateur rappelle que la météo a été propice à l'augmentation de ce temps vidéo avec néanmoins la possibilité pour les parents de mentionner le refus d'accès à cette activité vidéo.

Les parents d'élèves se demandent pour quelles raisons le pique-nique n'est pas fourni lors des sorties scolaires. Monsieur le Maire répond que lors du passage de la tarification "au forfait" en 2016/2017, il a été décidé de déduire forfaitairement 3 repas par an pour prendre en compte les sorties scolaires. De plus, la confection de pique-niques ne peut être réalisée compte tenu de l'heure de livraison quotidienne des denrées fraîches, du temps de préparation et de l'heure de départ de sortie.

L'eau et les gobelets sont fournis par la mairie.

La fréquence du repas végétarien (1 fois par semaine) étonnent les parents. M. le Maire répond qu'il s'agit d'un essai par rapport à la faisabilité par les services municipaux et qu'il s'agit également de préparer la rentrée ( loi à appliquer, un repas par semaine).

Sécurité- Bilan exercice incendie sur le temps périscolaire

L'exercice d'évacuation incendie a été réalisé le lundi 1er avril à 11h35 en présence de Monsieur Billac, service prévention de la commune, Madame Gayout, responsable du service scolaire. Les objectifs étaient de tester l'organisation et le plan d'évacuation sur ce temps périscolaire où des lieux, du personnel sont différents.

L'évacuation des locaux a été réalisée en 3 minutes. Bon déroulement de l'exercice.

Le signal est quasiment inaudible pour le personnel situé dans la cour compte tenu du bruit environnant. Ce détail peut poser problème car les enfants ont l'autorisation d'aller seuls aux toilettes. Une fois les enfants en sécurité et les secours prévenus, la mairie doit être prévenue de l'incident en cours.

Budget fonctionnement et investissement :

Les budgets ont été votés au mois d'avril par le conseil municipal. L'équipe enseignante ne peut que remercier la municipalité sur les efforts dans la hausse des budgets.

Budget fonctionnement : augmentation des montants pour les fournitures scolaires des classes 5250 euros au lieu de 4500 euros , hausse du montant pour l'achat des livres faisant office de présents à Noël pour tous les enfants : 1323 euros au lieu de 1200. Le budget transport a augmenté également et de manière significative : 2000 euros au lieu de 1700 euros.

Budget investissement : les opérations retenues pour 2019 sont :

- le portier vidéo pour l'entrée de l'école ( 4900 euros)
- la réfection des sols intérieurs ( espaces communs et salle de restauration), plaintes, portes manteaux et coffres à cartables. (156 195 euros)
- Remplacement des couchettes + linge de lit (2000 euros)
- Réfection des sanitaires adultes : 1000 euros
- 1 ordinateur fixe , 2 tablettes et 1 Tableau blanc interactif installé dans la classe de Monsieur Doublet : 6 800 euros.
- 3000 euros, ADAP (agenda d'accessibilité programmé) : extincteurs...

Soit un total de 173 895 euros.

Madame Barthe interroge Monsieur Le Maire pour savoir si une personne qualifiée a pu faire le point sur les problèmes rencontrés dans les toilettes du haut et du bas et sur des futurs travaux pour 2020. A ce jour pas de programmation sur le budget pour la réfection des toilettes des enfants. Les travaux de la douche seront également budgétisés en même temps.

Madame Barthe continue en demandant si la boîte à livres destinée à être installée sous le préau va être fabriquée. La fabrication est en cours de réalisation.

Coopérative scolaire/ Bou't en train:

Au 31.01.19, il restait 1798.88 € sur le compte du Crédit Agricole.

ENTREES	SORTIES
Versement des Bout'en train (brioches) : 141.75 €	Récréasciences : 267.56 €
Versement des Bout'en train (spectacle contes canadiens) : 226.50 €	MAE : 266.34 €
Versement des familles pour le spectacle : 70 €	Coopérative Doisneau : 10 €
Virement de PHOTOSCO : 2516 €	Envoi de chéquier : 1.70 €
	Achat de petit matériel pour les classes : 15.12 € (ingrédients)
TOTAL : 2954,25 €	TOTAL : 560.72 €

Au 30.04.19, il reste 4192.41 € sur le compte du Crédit Agricole.

Nous remercions les Bout'en Train pour leur participation financière systématique à tous nos projets. Nous remercions également les parents pour l'achat des photos scolaires : le bénéfice est de 885,50 €.

Nous alertons les parents d'élèves sur le fait qu'à l'avenir la coopérative scolaire ne sera plus en mesure de demander une participation modique aux parents. Dans le meilleur des cas, nous essaierons de maîtriser les comptes en proposant une participation équitable à nos projets : 1/3 les Bout'en Train, 1/3 coopérative scolaire, 1/3 parents.

Au 27 mai , il y a 2284 euros sur le compte de la coopérative.

Madame Guillotin, Présidente de l'association des Bout 'en train explique que lors de le 1ère réunion, le nombre de bénévoles est important et puis au fil du temps seules 6 personnes se mobilisent pour organiser les manifestations. C'est un constat qui perdure depuis trois ans. Pour la rentrée, sont prévus : le marché de Noël, le loto et au mois de février , le vide dressing au centre J.Prévert.

Une réunion sera organisée mi septembre avec les nouveaux parents d'élèves. M. Le Maire demande à être invité à l'AG, pour entre autre planifier l'utilisation et la réservation des locaux.

**Sans la participation de l'association des bout en train. Le nombre de sorties, de spectacles, activités culturelles diminuera et la participation restant à la charge des familles sera augmentée sur les sorties facultatives.**

#### Bilan photographie scolaire :

Afin de gérer le moins possible d'argent, les commandes et le règlement ont été effectués par internet sur un site sécurisé où chaque enfant avait son propre mot de passe et son identifiant.

Toutefois, huit familles ont rencontré des problèmes : 1 famille a perdu les codes d'accès, 2 familles n'avaient pas de code attribué, 3 familles ne pouvaient pas régler par carte bancaire et ont pu régler par chèques ou espèces, 2 familles avaient réglé leur achat par internet mais le serveur n'avaient pas enregistré leur commande.

Toutes ces familles ont été rencontrées une à une par Madame Barthe qui a trouvé une solution à chaque problème.

Les commandes ont toutes été livrées sans erreur.

Le bilan est très positif. Ce dispositif sera reconduit en 2019-2020. L'équipe enseignante remercie toutes les familles qui en achetant les photographies ont participé à une entrée d'argent importante dans la coopérative scolaire.

#### Projets d'école et projets de classe

##### **Projets réalisés :**

- Semaine de la maternelle : trois classes ont participé à la semaine de la maternelle du 18 au 22 mars 2019 : Mesdames Cozma, Bach et Gaillard. Les parents ont été invités durant des séances en classe de 8h30 à 10h00 : rituels, motricité, jeux mathématiques. Ce fut un réel succès avec 60 parents qui ont répondu présents sur 73 élèves. L'inauguration des panneaux APER a eu lieu le 22 mars à 16h45. Les enseignants remercient encore les différents partenaires.
- La Grande Lessive : toutes les classes ont participé à ce projet artistique le 28 mars 2019. Le thème était ***De la couleur ! » Avec ou sans dessin, de la lumière, des pigments, du numérique...*** Les familles ont participé. De nombreuses créations artistiques familiales sont venues compléter la palette artistique de l'école.
- Le 4 Avril a été organisée la journée pyjama avec un petit déjeuner équilibré offert par la municipalité.

- Sortie sportive organisée par l'USEP au stade d'Arliquet à Aix Sur Vienne: « Autour des Contes » ( les activités athlétiques), le 11 avril de 9h30 à 11h30 pour les classes de Mr Doublet, Mesdames Bach, Duplantier et Barthe.
- Piscine : les GS participent aux séances de piscine, 1 fois par semaine les mardis. Madame Barthe remercie les maîtres nageurs et les parents agréés et bénévoles qui accompagnent tout au long de l'année. Sans eux, les séances ne seraient pas possibles.
- Le projet « Je lis, j'élis » est terminé. Les enfants ont voté pour leur livre préféré le 17 mai dernier. Pour les petites section maternelle, le livre élu est « La petite poule rousse ». Pour les moyens et les grands : « Poussin et le porte monnaie ». Anne-Cécile s'est impliquée comme chaque année dans ce projet et les bénévoles ont toujours répondu présents pour les lectures à voix haute auprès des élèves. L'équipe enseignante remercie l'ensemble de l'équipe ainsi que la municipalité pour le goûter organisé le 2 juillet autour du résultat de l'élection.
- Sortie au Musée des Beaux arts de Limoges : Les classes de GS se sont rendus à Limoges au musée des Beaux arts dans la cadre du projet sur les émotions le 2 mai. Il s'agissait de travailler sur les émotions du visage en rencontrant des portraits. Le prolongement de ce travail se poursuit en classe en ce moment par la création de portraits dans les deux classes. Un livre écrit et illustré par les élèves de la classe de Madame Barthe sera publié et mis en vente à prix coutant.
- Projet « L'art des émotions en gestes et en couleur» des classes de Monsieur Doublet et Madame Gaillard : Quatre valises en bois ont été réalisées et seront présentées aux parents le 2 juillet 2019. Madame Barthe remercie Madame Garreau pour ses interventions dans le cadre du projet PEAC.
- Sortie à Puycheny les 20 et 21 mai au musée de la terre pour les classes de Madame Bach Monsieur Doublet et Madame Gaillard. Des visages en terre ont été créés. Ils serviront à la production d'une œuvre collective qui restera au sein de l'école.

#### **Projets à venir :**

- Mme Cozma envisage d'amener sa classe au parc des roches bleues pour y faire du Land Art pour travailler autour des expressions du visage, en réinvestissement d'une formation dont a bénéficié Larissa Dubant, ATSEM de la classe.
- Mme Barthe remercie les parents qui se sont portés bénévoles pour l'organisation de la fête des écoles prévue le 14 juin 2019.
- « Chanter en chœur » est un projet pour toutes les classes en collaboration avec Siyka Chaullet, professeure de musique à l'école municipale de musique. En période 5 , Siyka est sollicitée dans une phase plutôt créative autour des instruments de musique alors qu'en période 4, il s'agissait plutôt de l'exploration des instruments et de leur propriétés.
- Spectacles de fin d'année au Centre Jacques Prévert.  
le lundi 24 juin : les Moyens et les Petits  
(classes de Mme Bach et Mme Cozma)  
le mardi 25 juin : les Grands  
(classes de Mmes Barthe/Desforges et Mme Duplantier)  
le jeudi 27 juin : les Moyens et les Petits-Moyens  
(classes de Mr Doublet et Mme Gaillard)  
Une information sera distribuée aux familles dans les cahiers la semaine prochaine.
- Les programmes seront vendus dans la classe à partir du 17 juin.
- Sortie des deux classes de grands à Varaignes en Dordogne le 1er juillet prochain.  
Fabrication de blasons et parcours jeu autour des vestiges du Moyen-Age et du château fort.

- Le 2 juillet, goûter participatif organisé par les parents d'élèves à 16h30 avec une exposition des œuvres réalisées par les classes autour des projets des émotions.
- La fête des écoles aura lieu le 14 juin prochain. Si mauvais temps, elle serait repoussée au 21 juin. L'équipe enseignante en profite d'ors et déjà pour remercier tous les parents qui se sont portés bénévoles pour cette soirée. Le nombre de bénévoles doit être suffisamment important pour que les stands de jeux, maquillage, restauration soient ouverts.

#### Travaux prévus et à venir dans l'école :

L'entrée de l'école: visiophone et rampe d'accès. Monsieur Le Maire explique qu'il reste à finaliser la pose des mains courantes de la rampe d'accès. Le visiophone sera installé idéalement à la rentrée prochaine en fonction de l'avancement des autres travaux.

La réfection des sols intérieurs : le sol contient de l'amiante sans risque pour les personnes tant que le revêtement n'est pas retiré. Début des travaux le 8 juillet 2019. Un contrôle sera effectué à la suite du désamiantage avant la pose du nouveau sol.

Les parents d'élèves se demandent où vont être déplacés les jeux extérieurs du kiosque. M le Maire répond que ce seront des jeux neufs qui seront installés. Le lieu d'implantation de ces jeux est en cours de réflexion. Des bancs pourront également être installés dans ces aires de jeux

#### Effectifs en 2019-2020 et répartition :

Madame Barthe rappelle qu'il y a 149 élèves aujourd'hui sur l'école maternelle.

A ce jour, voici le nombre d'inscrit pour l'année 2019-2020:

PS (nés en 2016): 36

MS (2015): 41

GS (2014): 68

Total: 145 enfants

Les effectifs sont stables. De plus, nous avons été sollicités par l'APEV (Association Pédagogique auprès des Enfants du Voyage) qui intervient sur les aires d'accueil entre autres. L'association informe les gens du voyage de l'obligation de scolariser leurs enfants dès l'âge de 3 ans à partir de septembre 2019. Nous nous attendons à recevoir de nouvelles inscriptions prochainement.

Madame Barthe a bien reçu un mail de l'Inspecteur demandant un constat des effectifs pour l'année prochaine. La directrice lui a transmis les chiffres ci-dessus.

La répartition des niveaux par classe : L'équipe enseignante a commencé à réfléchir. A ce jour, trois répartitions sont possibles. Madame Barthe précise qu'une nouvelle rencontre est prévue avec les enseignants pour tenter d'en déterminer une mais qu'une autre répartition non énoncée ici pourrait être décidée.

#### Remerciements :

Madame Barthe remercie Monsieur L'Inspecteur Monsieur Hugon pour son implication dans l'école, ses conseils avertis tout au long de cette année scolaire. Monsieur Hugon a demandé sa mutation. Il ne sera pas parmi notre équipe l'an prochain.

Les ATSEM sont toujours aussi dynamiques et remplies d'énergie au service des enfants. L'équipe enseignante les remercie pour leur grande implication. Elles sont énormément sollicitées en ce

moment pour la création des spectacles où elles préparent les décors en soutien à la réflexion des enseignants.

Siyka est toujours impliquée auprès des enfants dans le cadre du projet musique. Elle aide certains enseignants à créer les spectacles de fin d'année et apporte connaissances et explorations instrumentales aux enfants.

L'équipe informatique de l'ID a pris contact avec Madame Barthe pour les futurs achats votés au budget 2019. La volonté de répondre au mieux aux besoins des enseignants et de leur pratiques pédagogiques, aux réalités du terrain et aux jeunes utilisateurs est très appréciée. Le travail se fait en collaboration.

L'équipe éducative de l'école a observé la qualité des interventions du personnel communal à la fois lors des réparations diverses, du nettoyage des locaux et des cours de récréation. Ce fut un plaisir de travailler dans ces conditions.

Madame Thomas fut présente pour les lectures du jeudi midi auprès des enfants de moyenne et grande section maternelle. La directrice la remercie et compte sur le partenariat avec l'association Lire et Faire lire l'an prochain pour renouveler ces moments de partage et de lecture plaisir.

Les représentants des parents d'élèves ont été un relais efficace entre l'équipe enseignante, les familles et la collectivité. Madame Barthe les remercie pour leur engagement.

### **ORDRE DU JOUR DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES**

- Sécurité : l'exercice de sécurité sur le temps périscolaire a t il été réalisé ? Si oui, quel bilan? (cf paragraphe sécurité)

- Les effectifs pour la rentrée prochaine ont ils évolués ? A-t-on d'autres informations de l'inspection académique ? (cf paragraphe effectifs et répartition 2019-2020)

- Comment vont s'organiser les travaux du sol?

Quel bilan de la nouvelle entrée de l'école ? Ou en est la réflexion concernant l'installation du visiophone ?

Dans le cadre des travaux de réhabilitation, il avait été évoqué que des jeux extérieurs présents au niveau du kiosque soient transférés au niveau de l'esplanade devant l'école de musique ? Quand ce transfert va t il avoir lieu et de nouveaux jeux sont ils prévus ? (cf travaux à venir)

- Sécurité aux abords de l'école: plusieurs événements en lien avec la fréquentation du City Stade ont été observés aux heures de sortie de classe (altercation, ballons lancés sur les voitures stationnées sur le parking...) L'ASVP pourrait il être présent plus régulièrement pour prévention/médiation ?

M. Le Maire prend en compte cette demande. Il suggère également à la directrice de faire appel à l'agent ASVP en cas d'incident. Madame Barthe et son équipe sont vigilants sur le temps scolaire notamment sur les temps de récréation.

- Photographies scolaires: quel bilan de la nouvelle organisation? Des problèmes de connexion/paiement ont été évoqués pour les familles ayant plusieurs enfants, des solutions ont elles été trouvées pour l'année prochaine ? (cf bilan vente photographies scolaires)

Sorties scolaires: pour quelles raisons le pique nique des enfants n'est il pas fourni par le restaurant scolaire ? (cf temps périscolaire)

- Fête de l'école : quel bilan de la réunion de préparation ? L'organisation sera t elle semblable à celle de l'année dernière ? Pour les parents qui n'ont pas pu assister à la réunion, une information sera t elle transmise dans les cahiers (inscription tenue des stand, apport de nourriture etc..)
- Spectacle de fin d'année : le nombre de personnes par famille sera t-il limité cette année ? Si les enfants doivent avoir des tenues vestimentaires particulières, est-il possible d'être prévenu suffisamment tôt pour pouvoir anticiper ? (cf projets à venir)
  
- Goûter participatif : les RPE aimeraient, comme il se fait depuis plusieurs années, organiser un goûter participatif avant la fin de l'année. Nous demandons donc l'accord de la municipalité pour cet événement et demandons à l'équipe pédagogique si elle souhaite que ce goûter soit associé à un autre événement de l'école (présentation d'un projet ou autre ). Nous proposons plusieurs dates : 21 ou 28 juin ou 2 juillet. (cf projet à venir)
  
- Retours des parents: l'interdiction de la tétine.  
C'est une décision décidée en conseil des maîtres et votée en conseil d'école. Cette mesure est inscrite au règlement intérieur de l'école.
  
- Le temps d'écrans à la garderie (cf temps périscolaire)
- Les bonbons dans les classes : L'équipe enseignante a bien noté des pratiques différentes selon les classes et va prendre une décision cohérente sur l'école pour 2019-2020.
- Distribution dans les cahiers des flyers d'événements culturels sur la commune : La Directrice a pris la décision de distribuer ces flyers car ils émanent de la commission culturelle municipale qui tend à ouvrir les jeunes à la culture.

Fin de séance : séance levée à 20h20.

Signature de la Présidente  
Madame Barthe



Signature des secrétaires de séance  
Madame Gaillard et Monsieur Doublet

*Mme Gaillard*      *M Doublet*